



N°2020/01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JANVIER 2020**

**OBJET :
CIG – MÉDECINE PRÉVENTIVE –
Renouvellement convention relative aux missions du service de médecine préventive**

L'an deux mille vingt, le vingt janvier, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le seize janvier 2020, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Étaient présents : Damien GUIBOUT, Valérie PIERRES, Florence ALLIOT-BERCHICHE, Marc SIMONNEAUX, Maurice PERRAULT, Evelyne PETIT, Gontran de VILLELE

Étaient absents : Eric CUENOT, Thierry CORBEL, Bérénice RAMBAUD.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Valérie PIERRES

EN EXERCICE : 10

PRÉSENTS : 7

VOTANTS : 7

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la convention relative aux missions du service de médecine préventive entre le CIG de la Grande Couronne et la Mairie de Davron en date du 04 mars 2019,

VU le courrier du CIG en date du 19 décembre 2018 proposant le renouvellement de ladite convention de médecine préventive par l'intermédiaire d'un projet de convention n° 2019-780196,

ENTENDU l'exposé du Maire qui donne connaissance au Conseil municipal du contenu de la convention relative aux missions du service de médecine préventive n° 2019-780196 Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

APPROUVE les prestations, conditions et tarifs 2019 de la convention n° 2019-780196 et annexes relatives aux missions du service de médecine préventive proposée par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne à la Mairie de Davron ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions susdites avec le CIG.

Le Maire

Damien GUIBOUT

Copie transmise au :

- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable de la Collectivité,
- CIG de la Grande Couronne.